

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0016312

Optique **12760** Autres

Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **1736**

Actif

Pensionné(e)

Société :

Autre :

Nom & Prénom : **KOTNI AITITED**

Date de naissance : **01 Janvier 1952**

Adresse : **LOT DAAH Rue 1 N°36 Q.I BERNOUSSI**

Cesal Plantes

Tél. : **06 72 15 07 02** Total des frais engagés : **1006,70** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **1/1/2022**

Nom et prénom du malade : **KOTNI AITITED** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Dr Allal Ben Abdellah**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **31 AOUT 2022** **incident**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **casab** Le : **10/08/2022**

Signature de l'adhérent(e) : **YAHIA**

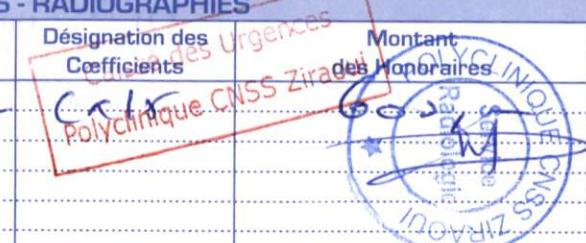
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08/22	CV		290.00	 <p>Dr. Adil YAHIA Chirurgie Orthopédique Rés. Al Assala Bd Al Yata Im. 84 - H.M. Casablanca - Tél: 0522 620 603 NIP: 091042804</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. KENZA SEKKAT Bd. Chechaoui, Route 110, Km 9.5 N° 424, QV Sidi Bernoussi - Casablanca Tél.: 022 67 47 03	23/08/22	2061.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	24/08/22		

AUXILIAIRES MEDICAUX

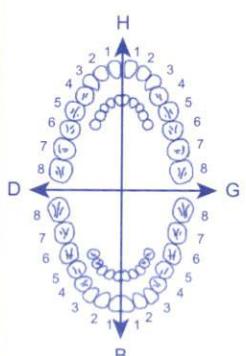
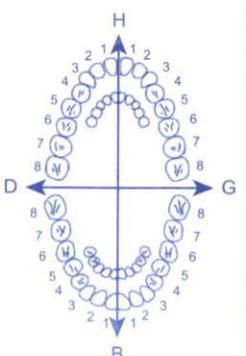
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION					
									
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION				
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553								
	G								
	B								
									
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				



N° IPP : 748431	N° SEJOUR : 220027233	FACTURE N° 2203007110				DATE D'ENTREE : 24/08/2022 DATE DE SORTIE : 24/08/2022						
ASSURE :						DESTINATAIRE : KOTNI,Ahmed						
MALADE : KOTNI,Ahmed		UF: 5003 RADIOLOGIE										
NOM JEUNE FILLE :		N° IMMAT C.N.S.S :										
TIERS PAYANT 1 :		N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :										
TIERS PAYANT 2 :		N° SE. SOC. ETRANG. :										
REF. PC 1 :	REF. PC 2 :	NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE	
							% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT
ACTES COTES EN FORFAIT		ECHO-DOPPLER VEINEUX PERIPHERIQUE	CX15	1.00	600.00	600.00					0.00	600.00

Intervenant : M0200021 DR MESTOUR MOHAMED		TOTALS :		600.00							600.00
Arrêtée la présente facture à la somme de : SIX CENTS DHS				PLAFOND PC :						ACOMPTE :	
				REMISE :	0.00	REGLE :	600.00			AVOIR :	
				RESTE DU:	0.00						
DATE FACTURE : 24/08/2022 EDITEE LE : 24/08/2022 PAR: R8280				ACCIDENT DE TRAVAIL :							
VISA				N° DE POLICE :				DATE AT :			
				Règlement à effectuer à l'ordre de : POLYCLINIQUE C.N.S.S - ZIRAOUI							
				BANQUE : B.M.C.E - MED SEDKI - CASABLANCA							
				N° compte bancaire : 011 780 00 00 43 210 00 60050 54							

Caisse des Urgences
Polyclinique CNSS Ziroui

DATE 23/10/722
M. _____

CACHET

Dr. Adil YAHIA
Chirurgie. Orthopédique

Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M.
Casablanca - Tél.: 0522 620 603
INP : 091042804

OK

N = KOTNI Abd



oedème Dr. de Nelle

ab : plebrite ?

He stroma ?

fin Echo graphie Veines



Dr Adil YAHIA
Chirurgie. Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M.
Casablanca - Tél.: 0522 620 603
INP : 091042804

Casablanca, le 24/08/2022

NOM : Mr KOTNI AHMED

MEDECIN DEMANDEUR : Dr YAHHA

EXAMEN : Echo-doppler veineux des membres inférieurs.

RESULTAT

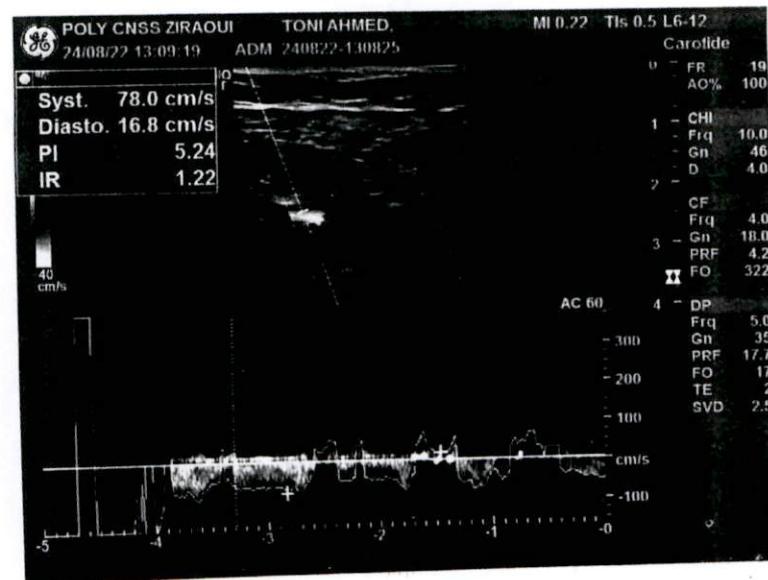
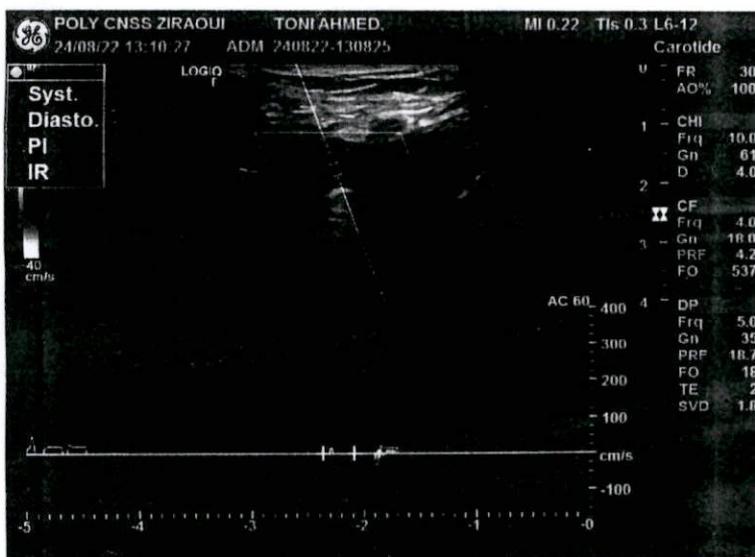
- Les veines jambières, poplitées, fémorales superficielles et profondes, fémorales communes sont de calibre normal normalement dépressibles avec un flux normalement modulé à leur niveau.
- VCI libre
- Absence de signes de thrombose veineuse profonde et superficielle.

CONCLUSION

- Absence de thrombophlébite.
- A note un kyste poplité de 55mm x13mm

Dr. M.MESTOUR

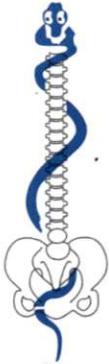




Docteur Adil Yahia

Spécialiste en Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

- Chirurgie de la main
- Chirurgie de genou
- Chirurgie de rhumatismes
- Chirurgie du Sport
- Médecine du travail
- Expertise Médicale



المستوى عامل يجبي
اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

- جراحة اليد
- جراحة الركبة
- جراحة الروماتيزم
- الطب الرياضي
- طب الشغل
- خبير طبي

Casablanca, le :

23/08/22

N = KOTNI MHNED

1) GLACER

1) 51160
06/2021 P.P.V. 51.40 MAD (DHs)
06/2024

2) Dikish 75

3) 1320

3) Algik

4) 82110

4) Renger

6010

7) Voltone Egel iapp



~~PHARMACIE KOUNOUZ
Dr. Kenza SEKKAT
Bd. Chelchaoui, Route 110, Km 95
N° 424, Q.Sidi Ben Aissa, Casablanca
Tél. : 0522 67 47 03~~

~~LOT : M0600
EXP : 11/2024
PPV : 60,00 DH~~

~~PPV: 82 DH 10~~

~~Dr Adil YAHIA
Chirurgie. Orthopédique
Pharmacie KOUNOUZ
Dr. Kenza SEKKAT
Bd. Chelchaoui, Route 110, Km 95
N° 424, Q.Sidi Ben Aissa, Casablanca
Tél. : 0522 620 603
INP : 091042804~~